capables de se rendre à la voix qui les rappelait à leurs devoirs. Bougainville ne put les faire rentrer dans l'ordre. Alors, jugeant qu'il ne pouvait plus être utile dans la carrière qu'il avait si honorablement parcourue pendant quarante ans, il quitta le service pour ne plus s'occuper que de sciences.

Après la retraite du ministre de la marine, de Fleurieu, Louis XVI offrit ce ministère à Bougainville; mais celui-ci le refusa, tout en manifestant le plus vif attachement à ce prince infortuné; car si, au temps de la prospérité, on ne l'avait jamais vu à la cour solliciter les faveurs du maître, au temps de la disgrâce, il se montra le fidèle courtisan du malheur. Du 20 juin au 10 août, il resta constamment parmi les défenseurs dévoués de la personne de Louis XVI. Après la chute du trône, il se retira de nouveau dans la solitude, cherchant dans l'obscurité et l'étude un adoucissement à la douleur que lui causaient les maux qui affligeaient la patrie; mais il ne put échapper à la fureur des démagogues de l'époque : il fut arrêté comme suspect, jeté dans les prisons, d'où il ne serait sorti que pour monter sur l'échafaud, si le 9 thermidor et la chute de Robespierre n'étaient venus le rendre à la liberté.

En 1796, il fut élu membre de l'Institut, dans la section de géographie, et bientôt après il fut nommé membre du bureau des longitudes; il n'a pas cessé de participer aux travaux de ces deux sociétés savantes, et y a toujours joui de la considération que mérite le savoir, quand il est réuni à de grands services rendus à la patrie. Il a fourni à l'ancien recueil de l'Institut, section des sciences morales et politiques, les deux mémoires suivants : 1° *Essai historique sur les navigations anciennes et modernes dans les hautes latitudes septentrionales;* 2° *Notice historique sur les sauvages de l'Amérique septentrionale* (Académie des sciences morales et politiques, t. III).

Dès la création du sénat conservateur, il y fut placé par